

Décision

Générale

colonial

Décision n° 702 décision n° 702 du 7 août 1940

n° 702

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 août 1940

Numéro JO

n° 525 du 31/08/1940

Date du numéro

31 août 1940

TEXTE INTÉGRAL

M. Lucas, administrateur de 3e classe des colonies, mis à la disposition de l'administrateur-maire commandant le cercle de Djibouti, est nommé adjoint au commandant de cercle. Il sera chargé particulièrement du recensement de la population et du contrôle des cartes d'alimentation. M. Poisson, administrateur-adjoint de 1re classe des colonies, conserve ses fonctions d'adjoint à l'administrateur-maire et de président du tribunal du 2e degré. M. Trobas, commis des services civils de 2e classe des colonies, mis à la disposition de l'administrateur-maire commandant le cercle de Djibouti, est nommé commis d'ordre et de comptabilité de la commune. Il exercera cumu lativement les fonctions de régisseur de la Caisse des menus recettes et des menues dépenses de la colonie en remplacement de M. Collaro, appelé à d'autres fonctions.